

« Monnaie numérique » : heureusement, le ridicule ne tue pas !

Jacques Bichot, économiste, 10/9/2020

<http://www.economiematin.fr/news-monnaie-numerique-confusion-sens-mots-economie-bichot>

La confusion intellectuelle envahit de plus en plus le domaine économique. Les deux domaines que je labore plus particulièrement depuis que mon travail de chercheur est passé des mathématiques à l'économie, à savoir la protection sociale et l'organisation monétaire de la vie en société, sont infestés par cette peste de l'esprit. La sécurité sociale est organisée en dépit du bon sens, ayant notamment fait des pyramides de Ponzi son modèle pour les retraites, comme je l'ai maintes fois expliqué. Le système monétaire et financier a connu des hyperinflation ravageuses, dont l'une a fortement contribué à l'avènement du nazisme. Aujourd'hui, c'est du système monétaire que l'actualité invite à parler, puisque le quotidien à dominante économique *Les Echos* consacre une pleine page à la « monnaie numérique ».

On enfonce une porte ouverte

L'expression « monnaie numérique » est censée, pour ceux qui l'emploient, désigner une nouveauté, une forme de monnaie qui n'existait pas jusqu'à une époque récente. Cela montre leur absence de culture historique. Mon premier ouvrage, paru en 1984, résultait d'un travail historique : il s'intitule *Huit siècles de monétarisation*. Il démontre que la monnaie a toujours été, au moins depuis le Moyen-Âge, un « nombre organisateur », un instrument numérique d'organisation de l'activité économique et plus largement de la vie en société.

Des investigations plus loin dans l'histoire m'ont montré que cela remonte à des périodes bien plus anciennes : deux ou trois millénaires avant notre ère, des hommes utilisaient déjà les nombres pour toutes sortes d'usages, et particulièrement pour organiser les rapports économiques, que ce soit le commerce ou la centralisation des ressources entre les mains des hommes politiques. Les Pharaons n'auraient pas construit temples et pyramides sans une double organisation numérique : pour l'architecture, et pour le prélèvement sur les cultivateurs des denrées nécessaires à la subsistance des constructeurs. Il y a 4 000 ans, la monnaie était numérique tout comme aujourd'hui ! Les écritures de chiffres sur papyrus étaient aussi numériques et monétaires que le sont les états des circuits électroniques de nos banques du XXIème siècle.

Le « cash » est numérique

Dans l'article des *Echos*, le « cash », c'est-à-dire l'ensemble des billets de banque, est considéré comme l'opposé du numérique. C'est absurde. Que la mention 100 Yuans (ou 100 \$, ou 100 €) soit apposée sur un morceau de papier émanant de manière bien identifiable d'une banque centrale, ou qu'elle prenne une forme électronique, la différence est de pure forme : dans tous les cas, il s'agit d'une dette de la banque. Les Banques centrales, actuellement, et depuis de nombreuses décennies, n'ouvrent guère de comptes aux particuliers ; la nouveauté serait qu'elles se placent désormais sur ce terrain qu'elles avaient réservé aux banques commerciales, dites « de second rang ».

On comprend leur problème : dans bien des pays, les billets sont de moins en moins utilisés, ce qui signifie que les Banques centrales perdent des parts de marché, avec le risque de voir leur pouvoir s'éroder. Le gouverneur de la Banque d'Angleterre le dit sans ambages : « Créer une monnaie numérique de banque centrale permettrait un plus large accès à de la monnaie de banque centrale ».

Pour dominer les banques de second rang, théoriquement une banque centrale n'a pas besoin d'avoir beaucoup de dettes envers les agents non financiers, condition pour posséder beaucoup d'actifs. Mais prudence est mère de sûreté : on conçoit que les gouverneurs de banques centrales veuillent rester à la tête de mastodontes, être « agile » et bardé d'avantages légaux pourrait, en certaines circonstances, se révéler insuffisant pour faire la pluie et le beau temps dans le monde bancaire ; un bon matelas de dettes et créances ajoute à la supériorité du statut juridique.

Et les cryptomonnaies ?

Plus inquiétante est la tentation que semblent éprouver certaines banques centrales de faire joujou avec les cryptomonnaies. On ne le dira jamais assez : ces produits d'un *mining* virtuel sont des attrape-nigauds, des instruments de spéculation, que la loi devrait interdire. Les paris sur les courses, le loto, sont clairement des jeux de hasard où les joueurs savent que la grande majorité d'entre eux va perdre tout ce que les autres auront gagné, et plus encore car il y a des frais à couvrir et des bénéfices à réaliser. Les cryptomonnaies, elles, réussissent à se faire passer pour des monnaies, et des monnaies « modernes », ce qui les rend plus dangereuses. L'intérêt que leur portent les Banques centrales, alors qu'elles devraient en obtenir l'interdiction au niveau mondial, est inquiétant : il signifie qu'à la tête des banques centrales, les hommes qui savent ce qu'est la monnaie se raréfient. Triste nouvelle, qui ne nous promet certes pas des lendemains qui chantent !